

## INFORMATIONS GENERALES

**Pour information, la liste des fournitures sera communiquée à la rentrée par les formateurs.**

### 1 - Formalités administratives à remplir avant la rentrée scolaire :

**Le dossier administratif doit nous être impérativement retourné, au plus tard, le 03 Juillet 2026.**

### 2 - Numéros de téléphone et mail :

Pour obtenir directement les différents services de l'établissement, vous voudrez bien composer les numéros suivants (**du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 00 à 17 h 00**) :

- Standard : 05.55.25.27.64
- Infirmerie : 05.55.25.25.45
- Agence comptable : 05.55.25.25.78

- Email : [cfa.brive-voutezac@educagri.fr](mailto:cfa.brive-voutezac@educagri.fr)

### 3 - Tarifs pension (à titre indicatif, suivant l'évolution tarifaire de la Région) :

Demi-pensionnaire :	<b>26,50 € par semaine de formation</b>
Interne :	<b>84,50 € par semaine de formation</b>

**Nous vous rappelons que le choix du régime de scolarité (internat, demi-pension) pour votre enfant est effectué pour l'ensemble de l'année. Toute demande de modification de régime ne pourra être prise en compte qu'à partir du trimestre suivant, sous réserve des disponibilités et après validation de l'établissement.**

### 4 - Apprenant interne :

Les apprenants internes sont hébergés en chambre-étude de 3 ou 4 personnes.

Possibilité d'arrivée le dimanche : l'ouverture de l'internat le dimanche soir est fixée **de 20 h à 22 h sur réservation au 06.85.56.73.30**. Les familles s'organisent pour acheminer leur enfant à l'internat par leurs propres moyens. Chaque apprenti doit fournir les affaires ci-après :

Pour les internes		Pour tous
Literie (pour lit de 190 x 90)	Affaires personnelles	Equipements de travail et de sport
- traversin/oreiller - enveloppe de traversin/oreiller - 1 paire de draps - couverture(s) ou couette - <b>1 alèse ou protège-matelas avec une face imperméabilisée</b>	- linge de corps - vêtements de rechange - sac à linge - nécessaire à toilette - pantoufles ou chaussons	- survêtement - short - chaussures de sport

Pour limiter les vols, nous conseillons aux apprentis de se procurer 1 cadenas pour l'internat.

### 5 - Carte self :

Une carte pour le self est remise gracieusement à l'entrée dans l'établissement pour la durée du cycle. En cas de perte ou de dégradation, il sera demandé un montant de 5 euros pour son remplacement. En fin de chaque année scolaire, la carte doit être restituée auprès de la vie scolaire.